

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
<b>Herausgeber:</b>	Organisation des Suisses de l'étranger
<b>Band:</b>	25 (1998)
<b>Heft:</b>	1
 <b>Artikel:</b>	Parallèles entre l'unification des monnaies et celle des mesures : de la résistance farouche au franc
<b>Autor:</b>	Wottreng, Willi
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-912799">https://doi.org/10.5169/seals-912799</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

voyage entre l'Espagne, l'Italie ou la France se fera plus aisément.

Pas de crainte non plus pour les contrats. La location d'un appartement de vacances, un leasing ou un achat à terme conclu dans une monnaie nationale seront simplement convertis en euros au cours officiel. Une réglementation de Bruxelles garantit la continuité des contrats rédigés dans une monnaie nationale. Des dispositions sont même prévues pour arrondir les sommes au moment du passage à l'euro. De 1999 à 2002, les consommateurs auront la possibilité de passer contrat dans une monnaie nationale ou en euros. Bruxelles a en effet prévu qui pendant la période transitoire, il n'y aura ni obligation ni interdiction d'utiliser l'euro dans les rapports entre particuliers.

### Danger pour les exportateurs

Pour les épargnants, les changements interviendront dès le 1<sup>er</sup> janvier 1999. La valeur des titres sera d'emblée convertie en euros. Les transactions entre banques seront effectuées en euros. Et surtout, l'épargnant devra rester attentif au taux de change qui s'établira entre le franc suisse et l'euro. La plupart des experts s'attendent à un renforcement de la monnaie helvétique. Les tendances se préciseront en mai 1998, au moment où les ministres des finances détermineront la valeur de l'euro par rapport à toutes les monnaies qui en feront partie. Pour permettre au mieux la gestion de son argent, l'épargnant pourra consulter sa banque.

Les banques, au centre des circuits monétaires, vont devoir assurer l'es-

sentiel des transformations liées au passage à la monnaie unique. Plusieurs dizaines de collaborateurs sont déjà au travail dans les grands établissements. Toutes les transactions entre banques devront d'emblée s'effectuer en euros. Chaque titre devra être converti. Et les banques doivent être prêtes à répondre aux multiples questions des particuliers et des entreprises. Des lignes téléphoniques spéciales seront ouvertes et deviendront de véritables centrales de renseignement. Une grande banque estime que l'opération lui coûtera plusieurs centaines de millions de francs.

L'introduction de l'euro imposera également des travaux préparatoires aux entreprises suisses, dans l'industrie comme dans les services. Les programmes informatiques devront intégrer la conversion dans la nouvelle monnaie. Les directeurs financiers devront suivre attentivement le cours de l'euro et adapter leur stratégie de placement pour limiter les risques de change. Les chefs de marketing devront établir leurs listes de prix en euros. Pour les produits courants, ils devront revoir leur stratégie de prix psychologique. Ainsi, une montre facturée au prix de 148 DM devra trouver un autre prix attrayant en euros. Des aménagements intérieurs de détail sont donc nécessaires.

Mais le principal défi résidera dans la valeur du franc suisse. Si la Banque nationale ne parvient pas à contenir la réévaluation, les entreprises auront de nouvelles difficultés à exporter les produits suisses devenus plus chers. ■

Parallèles entre l'unification des mo

# De la résist

**De tout temps, il a été difficile de changer les habitudes. Entre 1800 et 1848, on a assisté en Suisse à des scènes semblables à celles qui se jouent actuellement à la veille de l'introduction de l'euro. On craignait et on craint de perdre avec sa monnaie son libre arbitre.**

Un drapier qui se rendait au marché à Lucerne durant la première moitié du siècle passé avait intérêt à se munir d'une grande bourse, car il lui fallait accepter des pièces de monnaie de toutes sortes et les changer. Il avait certainement aussi un trébuchet et des tables de conversion dans ses bagages.

**Willi Wotteng\***

Certes, depuis la création de la République helvétique, c'est en principe le franc suisse qui est en vigueur, mais à la fin de cette éphémère république, les cantons ont repris leurs vieilles habitudes, frappant à nouveau leurs propres pièces de monnaie aux teneurs variables en métaux fins. C'est ainsi qu'on compte pas moins de 700 pièces de monnaie en circulation dans le pays en tenant compte des pièces étrangères.

Les francs des cantons ont des valeurs différentes; ce qui signifie que les taux de change des monnaies étrangères varient d'un canton à l'autre. A cette époque circulent en Suisse des livres françaises, des couronnes de Bavière, de Bade et du Wurttemberg, des piastres espagnoles ou des thalers d'Autriche et de Saxe. «Cette situation plonge dans le désespoir plus d'un Suisse et particulièrement plus d'un étranger visitant notre beau pays», écrit en 1849 un témoin de l'époque.

Mais ce que craignait par-dessus tout le drapier, c'était que quelqu'un ne vienne au marché avec des pièces d'un autre canton, mal acceptées à Lucerne en raison de leur faible quantité de



\*Willi Wotteng travaille à temps partiel pour la «Weltwoche» et comme journaliste libre à Zurich.

raies et celle des mesures

# ance farouche au franc

métal. Beaucoup de ces pièces étaient si usées qu'elles ressemblaient à des hosties.

## Francs ou florins

On peut penser que le jeune commerçant et ses contemporains avaient depuis longtemps compris qu'il était plus simple d'unifier la monnaie. Mais comment ?

Pouvait-on simplement aligner le franc suisse sur le modèle français: 1 franc suisse égal 1 franc français égal 100 centimes ?

«Le franc est une monnaie mondiale, de plus c'est la monnaie d'une grande nation, qui nous permet d'envisager un lendemain plus cosmopolite», déclare le patron d'une auberge dans laquelle le jeune commerçant a l'habitude de passer la nuit. «Le système métrique est reconnu comme quelque chose de beau et de grand et rien que l'idée de quelque chose de beau a déjà beaucoup de valeur».

## Surtout pas l'argent de l'ennemi

«Aussi inestimable que puisse être la beauté, elle n'a pas sa place dans les questions financières», lui répond vivement un citoyen de Suisse centrale. Pour lui, le franc représente l'ennemi, car, sous la République helvétique, du sang a été versé pour résister aux Français. En Suisse centrale particulièrement, on est tout à fait opposé à une «francisation» de la Suisse par la monnaie, comme on le disait à l'époque.

Le drapier avait certainement du souci, car il achetait ses broderies dans le sud de l'Allemagne. Si le système monétaire suisse devait s'aligner sur la France il serait confronté à des problèmes monétaires insurmontables avec ses fournisseurs souabes. Ils n'acceptaient que des florins. La Suisse ne ferait-elle pas mieux d'aligner sa monnaie sur le florin ? Le commerce serait plus facile, le cours du florin étant de 30 sous exactement.

## Aune, pied et toise

«Comment va la journée ?» demande le drapier en saluant un paysan par une de

ces formules hautes de signification de l'époque. Car le système de mesure suisse était encore divisé en journées, aunes, mains, pieds, toises, etc. Si toutes ces mesures devaient être

Le drapier rentre chez lui après le marché, la bourse bien pleine et si possible un peu plus lourde qu'avant. En tant que commerçant, il sait que la principale opposition à l'unification des



adaptées au système décimal abstrait, même les instituteurs enseignant l'arithmétique seraient débordés.

## Bientôt l'euro

Si notre drapier vivait aujourd'hui, les difficultés de la Suisse face à l'euro le feraient sourire, car elles ne sont rien comparées à celles de son époque. Il y a aujourd'hui tout autour de nous un marché unique dans lequel cet euro est la seule monnaie en vigueur. De plus, le système décimal est depuis longtemps en vigueur en Europe continentale. Alors, la seule chose justifiant un mouvement d'opposition à cet euro, ce pourrait être la peur que l'Etat perde sa souveraineté.

Cette peur était déjà présente au 19<sup>e</sup> siècle. L'argument avancé était qu'outre la diversité du pays, de ses habitants et des langues, la pluralité des monnaies était une caractéristique de l'identité suisse. Il a fallu cinquante ans de gestation à la Suisse jusqu'à sa monnaie unique. Et les cantons ont survécu à la disparition de leurs propres monnaies.

monnaies vient des cantons. Ils croient toujours remplir leurs caisses en frappant leur propre monnaie. De telles croyances ne commenceront à vaciller que lorsque les cantons réaliseront que les coûts de fabrication des monnaies ne cessent d'augmenter.

## Le franc entre en vigueur en 1851

Notre drapier était peut-être encore en vie en 1851, lorsque le franc unique est entré en vigueur et qu'il a remplacé les monnaies cantonales. On s'est finalement rallié au système français, rationnel et adapté à l'esprit calculateur de l'économie naissante.

La bourse traditionnelle a perdu alors sa raison d'être et a pris place derrière la porte de l'armoire, suspendue à un clou. Elle ne sert plus qu'à garder les économies, car de plus en plus le papier remplace les pièces. Beaucoup trouvent cela complètement inutile. Si une banque fait faillite, l'épargnant ne se retrouve-t-il pas sans rien dans les mains ? du papier imprimé et rien d'autre ?